DÉJEUNER CROISIÈRE SUR LA SAÔNE, **ENTRE BRESSE ET BOURGOGNE**









11H: DÉPART DU PORT DE PLAISANCE DE PONT-DE-VAUX

Croisière commentée de 4 heures sur le canal de Pont-de-Vaux et la Saône jusqu'à Tournus et retour, en empruntant le passage de l'écluse de Pont-de-Vaux. Après l'apéritif, vous prendrez le repas à bord dans la salle de restaurant climatisée tout en continuant d'admirer le calme des paysages traversés.



16H: VISITE GUIDÉE DE LA FERME DE LA FORÊT À COURTES

Classée Monument Historique en 1930, la Ferme de la Forêt est un très bel exemple de ferme bressane à colombages et torchis de la fin du XVIe siècle. Le corps de logis témoigne de l'architecture traditionnelle avec son admirable galerie à motifs

cruciformes servant de balcon et sa mystérieuse cheminée sarrasine coiffée d'une mitre en forme de clocher pyramidal d'inspiration romane. À noter également : le puit équipé d'une double manivelle rappelle que la ferme fut autrefois divisée entre deux sœurs dont l'entente était très peu cordiale. Le parcours de visite renouvelé évoquera l'alimentation, les techniques de constructions en passant par les activités agricoles.

Pour finir, une pause en extérieur est propice à la flânerie autour du jardin potager, du verger avec ses variétés anciennes et des cultures de maïs et de chanvre.

17H30: FIN DE L'EXCURSION



OO Distance journée 15 km



SUGGESTION DE MENU

Apéritif Kir

Bavarois de courgette à la truite fumée, sablé au Parmesan, coulis façon Aïoli.

Effiloché de canard confit aux petits oignons, écrasé de patate douce au beurre d'Etrez, Morbier, Comté, noix et raisins

Entremet nougat au cœur abricot, biscuit pistache, coulis d'abricot

1 verre de Mâcon AOP et 1 verre de Côtes-du-Rhône AOP

Café



VALIDITÉ DU 17 AVRIL AU 11 OCTOBRE

Sauf le lundi (sous réserve de disponibilité des prestataires). Le prix comprend la croisière commentée de 4h avec le déjeuner, forfait boissons compris, la visite guidée de la Ferme de la Forêt. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.